



Le 19 novembre 2019

Doudevillaises,  
Doudevillais,

Les travaux de sécurisation entraînent des perturbations de la circulation. Ceux-ci vont durer (sauf intempéries) **jusqu'au 6 Décembre 2019**. Pour les Doudevillais, afin d'éviter des croisements intempestifs et dangereux des voitures, un sens de déviation a été instauré.

**Dans le sens Amfreville les Champs – Doudeville** : déviation au niveau de la Zone d'Activités par Bosc Mare,

**Dans le sens Saint Valery en Caux – Doudeville** : au niveau des feux tricolores, déviation par Bosc Malterre.

Je demande à chacun, de bien vouloir respecter cet arrêté et de limiter sa vitesse à 30 km/h dans les hameaux.

Je demande à chacun, une correction envers le personnel qui réalise ces travaux ; trop d'incorrections me sont remontées.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie par avance de votre compréhension

Erick Malandrin  
Maire de Doudeville

